

**Centre d'Aide aux Victimes
d'Actes Criminels Centre-du-Québec
États financiers
au 31 mars 2024**

**Centre d'Aide aux Victimes
d'Actes Criminels Centre-du-Québec**

**États financiers
au 31 mars 2024**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5 - 7
Évolution des soldes de fonds négatifs	8
Flux de trésorerie	9
Situation financière	10
Notes complémentaires	11 - 14



Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 350
2207, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec)
J1J 2G2

Aux administrateurs de
Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec

T 819 822-4000
Sans frais : 1 800 567-6958

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds négatifs et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2024 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Sherbrooke
Le 25 juin 2024

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A133356

Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	2024		2023
	Fonds d'administration	Fonds d'immobi- lisations	Total
	\$	\$	\$
Produits			
Apports			
Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels (BAVAC)	1 810 799	1 810 799	1 586 637
Subvention tribunal spécialisé	343 835	343 835	154 074
Subvention infrastructure Palais	4 569	4 569	287
CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec			5 000
Dons	50	50	350
Legs testamentaire			145
Autres	4 765	4 765	
Ventes	27	27	15 111
Sommes versées par les contrevenants	19 380	19 380	8 634
École nationale de police du Québec (ENPQ)	5 571	5 571	3 862
Intérêts	14 003	14 003	13 371
Transports			2 089
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles		9 374	9 373
	2 202 999	9 374	2 212 373
			1 798 933
Charges			
Salaires et charges sociales			
Salaires	1 559 452	1 559 452	1 243 549
Charges sociales	291 209	291 209	204 573
Frais d'administration			
Frais de formation	21 515	21 515	10 200
Frais de déplacement	26 392	26 392	28 523
Honoraires professionnels	40 413	40 413	41 373
Associations et cotisations	15 445	15 445	8 768
Assurances	6 244	6 244	5 214
Documentation et abonnements	716	716	661
Frais de représentation	1 283	1 283	1 133
Frais de recrutement			7 464
Courrier et frais postaux	1 179	1 179	1 689

Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	2024		2023
	Fonds d'administration	Fonds d'immobi- lisations	Total
	\$	\$	\$
Frais de bureau			
Télécommunications	13 982		16 748
Papeterie et frais de bureau	18 703		17 072
Frais d'impression	476		23 398
Publicité	999		269
Entretien et réparations informatiques	11 011		15 033
Location d'équipement	2 071		1 636
Frais de logement			
Charges locatives	138 783		129 172
Entretien et réparations	1 753		5 643
Frais d'activités			
Projets spéciaux	1 002		3 222
Frais du conseil d'administration	2 691		5 862
Frais de repas	196		1 803
Frais de la coordonnatrice à l'implantation des tribunaux spécialisés			
Salaires et charges sociales	114 319		114 319
Frais de déplacement	5 936		5 936
Autres	10 992		10 992
Frais des tribunaux spécialisés			
Frais pour le chien	15 718		1 465
Autres	1 587		1 587

Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	2024		2023
	Fonds d'administration	Fonds d'immobi- lisations	Total
	\$	\$	\$
Autres frais			
Taxes et permis	1 058		1 937
Frais bancaires	7 099		2 888
CAVAC en santé	3 249		371
Amortissement des immobilisations corporelles		28 303	24 441
	2 315 473	28 303	1 804 107
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(112 474)	(18 929)	(5 174)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec

Évolution des soldes de fonds négatifs

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	Fonds d'administration				2024	2023
	Affectés aux sommes versées par les contrevenants	Affectation interne	Non affectés (négatif)	Fonds d'immobi- lisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début	102 359	13 018	(24 040)	35 068	126 405	131 579
Insuffisance des produits par rapport aux charges		(1 861)	(110 613)	(18 929)	(131 403)	(5 174)
Affectations d'origine interne (note 5)	(82 359)	7 432	74 927			
Investissements en immobilisations corporelles			(48 718)	48 718		
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	20 000	18 589	(108 444)	64 857	(4 998)	126 405

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(131 403)	(5 174)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	28 303	24 441
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(9 374)	(9 373)
	<u>(112 474)</u>	9 894
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 3)	<u>(35 074)</u>	186 261
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(147 548)</u>	196 155
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(22 666)	(15 207)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement d'un emprunt à long terme et flux de trésorerie liés aux activités de financement	(30 000)	
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	<u>(200 214)</u>	180 948
Encaisse au début	<u>492 276</u>	311 328
Encaisse à la fin	<u>292 062</u>	492 276

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec

Situation financière

au 31 mars 2024

	<u>2024</u>		<u>2023</u>	
	Fonds d'adminis- tration	Fonds d'immobili- sations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
ACTIF				
Court terme				
Encaisse	292 062		292 062	492 276
Débiteurs (note 4)	14 769		14 769	43 122
Frais payés d'avance	22 823		22 823	22 823
	<u>329 654</u>	-	<u>329 654</u>	558 221
Long terme				
Immobilisations corporelles (note 6)		64 857	64 857	44 442
	<u>329 654</u>	<u>64 857</u>	<u>394 511</u>	<u>602 663</u>
PASSIF				
Court terme				
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 7)	313 796		313 796	176 390
Apports reportés afférents aux activités de fonctionnement (note 8)	85 713		85 713	260 494
Emprunt, garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêt				30 000
	<u>399 509</u>	-	<u>399 509</u>	466 884
Long terme				
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)				9 374
	<u>399 509</u>	-	<u>399 509</u>	<u>476 258</u>
SOLDES DE FONDS				
Grevés d'affectations d'origine interne				
Investis en immobilisations		64 857	64 857	35 068
Affectés aux sommes versées par les contrevenants	20 000		20 000	102 359
Affectation interne	18 589		18 589	13 018
Non affectés (négatif)	(108 444)		(108 444)	(24 040)
	<u>(69 855)</u>	<u>64 857</u>	<u>(4 998)</u>	<u>126 405</u>
	<u>329 654</u>	<u>64 857</u>	<u>394 511</u>	<u>602 663</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2024

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif de venir en aide aux personnes victimes d'actes criminels, à leurs proches et aux témoins de crimes. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion.

Le fonds d'immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2024

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Équipement informatique	3 ans
Mobilier et agencements, améliorations locatives	5 ans

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

3 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Débiteurs	28 353	(6 478)
Frais payés d'avance		(9 033)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	111 354	31 926
Apports reportés afférents aux activités de fonctionnement	(174 781)	169 846
	<u>(35 074)</u>	<u>186 261</u>

Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2024

4 - DÉBITEURS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Fonds d'administration		
Subventions, dons et autres montants à recevoir		18 838
Taxes de vente à recevoir	14 769	24 284
	<u>14 769</u>	<u>43 122</u>

5 - AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice, 82 359 \$ ont été transférés du fonds d'administration affecté aux sommes versées par les contrevenants au fonds d'administration non affecté tel que prévu au budget autorisé de l'exercice financier.

De plus, le conseil d'administration de l'organisme a affecté 7 432 \$ du fonds d'administration non affecté au fonds d'administration affecté pour des initiatives locales au Centre-du-Québec afin de bonifier les services aux victimes et pour diverses activités.

6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2024</u>		<u>2023</u>
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Fonds d'immobilisations			
Équipement informatique	78 861	68 557	29 328
Mobilier et agencements	80 781	26 296	14 913
Améliorations locatives	667	599	201
	<u>160 309</u>	<u>95 452</u>	<u>44 442</u>

7 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Fonds d'administration		
Comptes fournisseurs et charges à payer	33 753	12 527
Salaires, charges sociales et vacances à payer	253 991	163 863
Comptes fournisseurs afférents aux immobilisations corporelles	26 052	
	<u>313 796</u>	<u>176 390</u>

Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Centre-du-Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2024

8 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Fonds d'administration		
Solde au début	260 494	90 648
Somme reçue au cours de l'exercice	348 922	457 078
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	<u>(523 703)</u>	<u>(287 232)</u>
Solde à la fin	<u>85 713</u>	<u>260 494</u>

Les apports reportés afférents aux activités de fonctionnement représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice.

9 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Fonds d'immobilisations corporelles		
Solde au début	9 374	18 747
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	<u>(9 374)</u>	<u>(9 373)</u>
Solde à la fin	<u>-</u>	<u>9 374</u>

10 - RISQUE FINANCIERS

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

11 - ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé, d'après des contrats de location échéant le 28 février 2031 et le 31 janvier 2034, à verser 1 840 096 \$ pour des locaux. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 169 196 \$ en 2025, à 177 262 \$ en 2026, à 181 460 \$ en 2027, à 185 786 \$ en 2028 et à 190 243 \$ en 2029. Le contrat de location échéant en février 2031 comporte une option de renouvellement pour une période additionnelle de dix ans dont l'organisme pourra se prévaloir en donnant un préavis de six mois. Le contrat de location échéant en janvier 2034 comporte une option de renouvellement pour une période additionnelle de cinq ans dont l'organisme pourra se prévaloir en donnant un préavis de six mois.